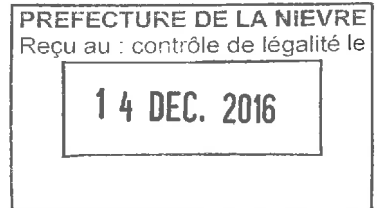




Publication le 14 DEC. 2016

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2016-82

L'an **deux mille seize**, le **six décembre**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 novembre 2016

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. SAGET, M. FICHOT, Mme LAROCHE, Mme DUBOIS, M. DUBOIS, M. REVERCHON, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT (à partir de 20 h 00), M. LECHER.

Avaient donné procuration : M. DAMBRINE à M. SAGET, Mme VATAN à M. FRIAUD, Mme DUCOURTIOUX à Mme LAROCHE, Mme THOMAS à Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme POIRIER à M. GUERIN, Mme MARCEL à M. FICHOT, M. BENEDIT à M. SICOT (jusqu'à 20 h 00), Mme DESABRE à Mme GRAILLOT.

Monsieur Jean-Guy FRIAUD a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Avenant à la convention de mise à disposition d'un service de minibus à destination des sections sportives.

Monsieur SAGET, Adjoint au Maire, expose que depuis plusieurs années, la ville de Varennes-Vauzelles et l'ASAV Omnisports ont signé une convention pour la mise à disposition d'un service de minibus en direction des sections sportives.

Ce service permet aux associations sportives de la commune de bénéficier gratuitement d'un véhicule 9 places pour leurs déplacements en compétition, ce qui représente en moyenne une économie de 27.000 € chaque année pour l'ensemble des sections.

Mairie

54 avenue Louis Fouchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

L'ASAV Omnisports vient d'acquérir un nouveau minibus destiné à moderniser le parc de véhicules. Celui-ci a été subventionné à hauteur de 18.000 € pour la Région, pour un coût total de 23.541 €.

L'assurance et l'entretien seront pris en charge par la ville.

L'ancien véhicule du Foyer Logement, qui est vieillissant et qui ne servait plus que pour des déplacements dans le département, sera sorti de cette convention et remis à disposition du Centre Social pour le transport des équipements du RAM.

Afin de prendre en compte ces changements, Monsieur SAGET demande d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant à la convention pour la mise à disposition d'un service de minibus en direction des sections sportives.

Adopté par 20 voix pour et 9 abstentions.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 8 décembre 2016

Le Maire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke that extends to the right and then curves back under the main loop.

Isabelle BONNICEL